

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023 À 2032**  
**ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023**  
**MARDI, 11 OCTOBRE 2022, À 12 H 15**

**AVIS** est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dressera le programme décennal d'immobilisations 2023 à 2032 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'année 2023 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra **le mardi 11 octobre 2022 à compter de 12 h 15**, à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2023 à 2032, ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2023.

Fait à Montréal, le 28 septembre 2022

Le secrétaire d'arrondissement  
Me Joseph Araj

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :  
[montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles)